

DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION POUR UNE ENTREPRISE REALISANT LES VIDANGES D'ANC à la charte pour un assainissement non collectif de qualité en Vendée

Date de dépôt du dossier :



PRESENTATION GENERALE DE LA CHARTE

Les principaux objectifs de la Charte pour un Assainissement Non collectif de Qualité en Vendée sont :

- *Contribuer à la préservation de l'environnement par un assainissement non collectif de qualité ;*
- *Instaurer la confiance des particuliers vers ce type d'assainissement et contribuer à la pérennité des installations ;*
- *Développer les compétences et mettre en avant le savoir-faire des entreprises ;*
- *Améliorer et harmoniser les pratiques des différents acteurs de la filière.*

L'assainissement non collectif représente une filière de traitement adaptée sous réserve qu'il soit : bien conçu, bien réalisé et bien entretenu. Sur ce principe, les bureaux d'études, les entreprises de travaux, les entreprises de vidange sont amenées à signer cette charte ainsi que les SPANC.

Quels intérêts pour les professionnels de s'engager dans cette charte de qualité ?

- *être identifié comme un professionnel compétent : la liste des professionnels engagés dans la charte sera diffusée en Mairie, aux SPANC et via internet*
- *développer son niveau de performance et favoriser les bonnes relations lors des chantiers à travers des réunions d'échanges entre professionnels de l'assainissement et SPANC*
- *bénéficier d'outils de communication liés à la charte : autocollants pour véhicule, dépliant d'information, fiche d'entretien, ... permettant de se démarquer par rapport aux autres entreprises et d'apporter un meilleur service aux clients.*

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Dénomination ou raison sociale :

Nom Prénom du Chef D'entreprise :

Diplôme(s) : du chef d'entreprise :

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

Mail :

N° de SIRET :

N° d'agrément Préfectoral en tant que vidangeur :

Code APE (Activité Principale de l'Entreprise) :

Liste des Etablissements :

.....

EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Effectif salarié, hors apprenti et hors intérimaire :

Ouvrier : ETAM : Cadre :

Nombre d'années d'expérience de l'entreprise dans le domaine des vidanges ANC :

Nombre de salariés affectés à l'activité de vidanges d'ANC :

Nom du ou des référents ANC :

.....

DESCRIPTION DU MATERIEL DE L'ENTREPRISE POUR REALISER LES VIDANGES :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

FORMATION CONTINUE et DOCUMENTATION DE REFERENCE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- **Formations** (veuillez mentionner la date et l'intitulé de formations auxquelles ont participé le chef d'entreprise ou les salariés, le nom du stagiaire et de l'organisme de formation et joindre impérativement les attestations de stage ou justificatifs) :

.....
.....
.....

- **Documentation de référence dans l'entreprise :**

.....
.....
.....

Nombre de vidanges de fosses ou d'installations d'assainissement individuel réalisées par votre entreprise ?

Année	Nombre total de vidanges réalisées	Nombre de vidanges réalisées en Vendée
2015 (en cours)		
2014		
2013		

Pour les vidanges réalisées en Vendée, quelles sont les filières de traitement des matières de vidange utilisées par votre entreprise ?

Filière et localisation du traitement des matières de vidange	2014		2015 (en cours)	
	Nombre de vidanges	Tonnage (ou à défaut volume)	Nombre de vidanges	Tonnage (ou à défaut volume)

Quelles sont les filières que vous utilisez pour évacuer :

- les graisses :
- le sable :

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de la charte pour un assainissement non collectif de qualité en Vendée, ainsi que de son règlement.

Je m'engage à respecter les points suivants :

- ✦ Assurer la promotion de la charte ;
- ✦ Respecter les décisions du comité de pilotage de la charte ;
- ✦ Aller dans le sens d'une harmonisation des méthodes de travail dans le département, sur la base des outils proposés dans le cadre de la charte ;
- ✦ Assumer pleinement mes responsabilités dans mon domaine d'intervention ;
- ✦ Transmettre au comité de pilotage toute information utile et toute difficulté dans la mise en œuvre ou l'application de la charte ;
- ✦ Etre titulaire de l'agrément préfectoral de vidange et adresser mon bilan annuel d'activité à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Vendée avant le 30 avril de chaque année;
- ✦ Respecter le plan départemental d'élimination des matières de vidange de Vendée ;
- ✦ Etre assuré pour mon activité et être à jour de mes cotisations sociales et fiscales ;
- ✦ Etre formé spécifiquement pour l'entretien de toutes les filières d'assainissement non collectif (agrées et classiques) ;
- ✦ Participer régulièrement aux réunions techniques organisées dans le cadre de la charte ;
- ✦ Transmettre tous les documents justifiant la traçabilité des matières de vidange à chaque client et au SPANC concerné, ainsi qu'au service de police autant que de besoin ;
- ✦ Apporter du soin au cours des interventions ;
- ✦ Conseiller les clients sur la fréquence de vidange, l'entretien et le bon usage de leur installation et leur signaler tout défaut d'accès ou de fonctionnement flagrant ;
- ✦ Informer systématiquement le client que la remise en eau est obligatoire au plus tôt après la vidange et, si elle ne peut être assurée par le vidangeur, veiller à ce que cette remise en eau soit assurée par le client;
- ✦ Respecter la réglementation sur la gestion des déchets, ainsi que des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité ;
- ✦ Contacter les partenaires en cas de problèmes (et arrêter l'intervention le cas échéant).

Je transmets les documents suivants au secrétariat de la charte :

- ⇒ **La présente demande d'habilitation complétée dans son intégralité et signée**
- ⇒ **Un justificatif de votre agrément préfectoral**
- ⇒ **Une attestation d'assurance responsabilité civile (modèle ci-joint)**
- ⇒ **Un extrait d'inscription au répertoire des métiers OU un extrait K BIS du Registre du Commerce et des Sociétés**
- ⇒ **Un exemple des outils d'information que vous adressez à vos clients**
- ⇒ **Les éventuelles attestations de formation(s) du chef d'entreprise et des salariés**

Renseignements certifiés exacts sous peine de non attribution

Fait à : le :

Cachet et signature :

Dossier à retourner à l'adresse suivante :
CNATP VENDÉE
Secrétariat de la Charte Qualité ANC Vendée
35 rue Sarah Bernhardt - B.P. 247
85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél : 02.51.62.38.74 - Fax : 02.51.05.34.41

ATTESTATION RC PROFESSIONNELLE

La société d'assurance dénommée :

dont le siège social est situé à :

Atteste que l'entreprise :

dont le siège social est situé à :

est titulaire d'une police Responsabilité Civile Professionnelle des Entrepreneurs

sous le numéro : pour la période du au

couvrant notamment les activités suivantes : hydrocurage, vidange et curage de dispositifs d'assainissement

Fait à le

Cachet et signature de l'assureur :